HEXA 3

SPÉCIFICATION PRODUIT

FICHE TECHNIQUE

Enzymes Digestives DigeZyme®

Marque Blanche · DigeZyme® 50 mg · Complément alimentaire · HexaBIOME®

Informations produit

CARACTÉRISTIQUE	INFORMATION
Désignation	Complexe d'enzymes digestives DigeZyme®
Forme galénique	Gélules végétales (HPMC), taille 0
Conditionnement	Pot de 30 gélules
Dose journalière	1 gélule
Durée d'utilisation	30 jours
Poids net total	20,1 g
Poids net par dose	0,67 g (1 gélule)
Fabrication	Fabriqué en Europe

Composition par dose journalière (1 gélule)

ACTIF	QUANTITÉ	VNR
DigeZyme® (complexe d'enzymes digestives)	**50 mg**	–
dont amylase	**1 200 U**	–
dont protéase	**300 U**	–
dont lactase	**200 U**	–
dont cellulase	**55 U**	–
dont lipase	**10 U**	–

Autres ingrédients : farine de riz, enveloppe végétale (hydroxypropylméthylcellulose).

Conseils d'utilisation

Prendre 1 gélule par jour au cours d'un repas, avec un grand verre d'eau.

Avertissements et précautions d'emploi

Ce produit est un complément alimentaire et ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Déconseillé aux femmes enceintes ou allaitantes. En cas de doute, demander l'avis d'un professionnel de santé. Tenir hors de portée des jeunes enfants.

CONSERVATION À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.

Le saviez-vous ?

DigeZyme® associe cinq enzymes, chacune spécialisée dans une famille de nutriments : l'amylase pour l'amidon, la protéase pour les protéines, la lipase pour les graisses, la lactase pour le lactose et la cellulase pour les fibres végétales.

Éléments à prévoir sur l'étiquette

01 **Signalétique de tri** — OBLIGATOIRE

Intégrer le pictogramme Triman et l'Info-tri adaptés à l'emballage, pour une commercialisation en France.

02 **Code-barres EAN/GTIN** — FACULTATIF

Prévoir un code-barres EAN/GTIN si nécessaire.

03 **Coordonnées du responsable** — OBLIGATOIRE

Indiquer le nom de l'entreprise responsable et l'adresse de son siège social.

Distribué par : [Nom de l'entreprise], [adresse du siège social].

Responsabilité de mise sur le marché

Le client commercialisant le produit sous sa propre marque est responsable de sa mise sur le marché, notamment de son étiquetage, de ses allégations et des formalités applicables. HEXA3 intervient comme fournisseur, sans préjudice de ses propres obligations légales.